



Déléguée Centrale Syndicale
UNSA

Mars 2019

Une NAO* 2019 enfin à la hauteur !!

L'UNSA CLUB MED, a toujours maintenu le cap de ses revendications salariales en matière de pouvoir d'achat et de rémunérations pour les salariés du Club Med. Nos efforts et notre constance ont enfin été écoutés.

En effet en 2017, nos revendications poussaient à une part fixe garantie pour les salaires inférieurs à 2 700€, un traitement particulier pour les Conseiller(e)s de Ventes et une attention particulière pour les Cadres dont les salaires sont en dessous du PMSS (Plafond Mensuel Sécurité Sociale).

La NAO 2019 s'est TERMINEE vendredi dernier. Les 4 organisations syndicales ont signé l'accord avec la Direction. Celle-ci, consciente que tous les GOs des sièges avaient contribué au résultat que le Club connaît actuellement, a acté la nécessité d'attribuer des augmentations significatives.

Les 4 organisations syndicales ont eu certes des demandes différentes, mais elles ont su se rassembler derrière un seul but, celui d'obtenir des augmentations !!

L'écoute et le travail fournis tous ensemble, ont permis d'obtenir un accord signé par tous les syndicats, ce qui n'avait pas été vu depuis de nombreuses années.

Voici ce que nous avons obtenu :

Pour tous les salariés ayant un salaire inférieur à 2 500 EUROS

Un garanti de 1,25 %.

Plus le mérite.

Pour les agences une enveloppe de 3,8 %

Se répartissant comme suit :

Une augmentation garantie pour les premiers niveaux de salaires et la gestion de l'effet de tassement de 1,25 %.

Et également le mérite.

Au mérite pour les Responsables de bureau de vente.

Pour le service Solutions des Ventes

Il se verra attribué un mérite à 3%.

Le Mérite pour tous à 2.25%

L'UNSA a demandé un geste tout particulier pour les Cadres n'atteignant pas le plafond de la sécurité sociale.

L'UNSA sera vigilant afin que l'enveloppe reste significative.

Et pour finir, que les bénéficiaires de Ticket restaurant, le soient jusqu'aux salaires inférieurs à 70 K€ annuel.

*Négociation Annuelle Obligatoire

Brigitte Assal-Josse
Déléguée Syndicale Centrale

L'équipe, UNSA CLUB MED: Brigitte ASSAL Votre contact UNSA Club Med **au 06 82 36 56**

Victor SERRARIO – Alain MORY - Sylvia PORTO - Davide XIHLONE – Marc SHILZ- Françoise BIGER « Bergamotte » - Michela Di Crescenzo –

Retrouvez nous sur le site : www.unsa-clubmed.fr